



Question sur tenue vestimentaire en cours master 1

Par **Florian90**, le **27/09/2010** à **20:38**

Bonjour,

Je suis étudiant en alternance dans une formation de Master 1 de Responsable de Gestion. Je suis ce cursus dans une école qui est lié au CNAM (Conservatoire des Arts et Métiers).

Les élèves sont dans diverses entreprises, l'école a mixé, dans une seule et même classe, plusieurs orientations : chargé d'affaire, communication, distribution et contrôle de gestion.

Le fait est que les élèves viennent en cours en tenue décontracté, c'est-à-dire t-shirt simple à manches courtes, à manches longues (voir sweat par ce temps frais), jean et baskets blanches pour les hommes, tenues diverses pour les femmes. Les vêtements sont corrects, propres. Aucun habit troué, déchiré ou négligé.

Il a été demandé, uniquement aux garçons, durant l'année passé de venir en tenue convenable pour "une école de commerce", de venir comme nous sommes au travail. Je tiens à préciser que plusieurs personnes travaillent en grande distribution, en magasin de sport et ne porte évidemment pas de costume au travail.

Et récemment, le responsable de l'école nous a dit : "Un message pour les garçons, maintenant ce sera chaussures de ville, pantalon et chemise. Je ne le demande pas, je l'exige".

Après vérification, le règlement intérieur ne demande pas de tenue obligatoire, qui plus est spécialement pour les hommes.

Je souhaiterais savoir ce qu'il en est, si ils ont le droit de nous imposer une tenue vestimentaire. Sommes-nous dans notre droit en refusant de porter cette tenue précise?

De plus, lors des derniers cours, ils ont demandé à ce que chaque élève ait un ordinateur pour certains cours, et que l'on ait Microsoft Office 2010 Professionnel Plus sur les PC afin d'utiliser PowerPivot. Ce pack bureautique coutant 699€, nous avons dis que ce n'était pas possible (je passe le fait de la configuration élevé de l'ordinateur pour faire tourner PowerPivot). Ils ont alors rétorqué que nous n'avons qu'à l'acheter ou alors qu'on pouvait le "trouver" sur le net et le faire tourner dans la classe.

Peuvent-ils nous obliger à avoir un ordinateur ayant au moins 1Go de Ram, tout le monde ne pouvant pas renouveler son ordinateur juste pour ça? Pour le logiciel, ne peuvent-

ils pas eux nous le fournir vu qu'ils demandent spécifiquement un logiciel bien précis
?nrnrnMerci d'avance pour votre aide.

Par **mimi493**, le **28/09/2010** à **00:01**

C'est quoi cette formation ?nrnIls ne peuvent exiger qu'une tenue correcte.rnQuant à vous suggérer de commettre un délit, ça montre tout le sérieux de la formation.

Par **Florian90**, le **28/09/2010** à **19:54**

Le responsable étant petit d'esprit et pensant qu'il a toujours raison, même si on lui démontre par A+B qu'il est en tord, il faudrait avoir un véritable argument de poids.rnEst-ce qu'il y a quelque chose, une loi, un article, que nous pouvons brandir pour prouver que nous sommes dans notre bon droit?

Par **mimi493**, le **28/09/2010** à **21:00**

Le mieux est de vous rapprocher de votre syndicat étudiant.